



La création d'un compte auprès d'un fournisseur d'identité s'effectue en fonction du profil de l'usager, de sa situation ou des informations personnelles dont il ou elle dispose. Voici leurs conditions :

Impots .gouv		l'Assurance Maladie	L'Identité Numérique	santé famille retraite services	VRIS	FRANCE
Numéro fiscal	0	Numéro de sécurité sociale	Passeport français en cours de validité ou	Affiliation à la MSA	Smartphone	Dernière version de la carte d'identité française
Revenu fiscal de référence Numéro d'accès en ligne	0	Coordonnées bancaires Adresse email Numéro de série	Pièce d'identité française en cours de validité ou Titre de séjour d'une durée supérieure ou égale à 5 ans. Créer un compte La Poste	Numéro de sécurité sociale & Mot de passe	Application mobile YRIS Cartes d'identités et titres de séjours émis par les états membres de l'UE, passeport dès lors qu'il est équipé d'un composant de sécurité	 Smartphone Pour les téléphones Android : version Android 8 minimum et possédant le NFC (activable depuis les paramètres du téléphone) Pour les iPhones : version iOS 16 minimum
		Si l'usager créé un compte Ameli, l'ensemble de ses démarches auprès de l'Assurance Maladie devra par la suite être réalisé en ligne.	Smartphone (Android ou iOS)		Validation de l'identité en scannant sa pièce d'identité et en photographiant son visage	Application mobile France identité Un code personnel à définir